



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2025-00012

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal **le mardi 05 août 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

- Les dérogations mineures sont demandées afin de procéder à la subdivision du lot 2 596 168 sis sur le chemin Jolley à Shefford afin de créer 3 lots dont un sera dérogoire sur sa largeur à la rue;

Lot projeté : 6 669 975

- La largeur sur la ligne de lot avant sera de 36,74 mètres (120,54 pieds) soit une différence de 23,26 mètres (76,31 pieds) à la norme requise.

La réglementation en vigueur

- Le Règlement de lotissement no 2016-533 en vigueur dans la zone RES-2, à l'article 4.3.2, stipule que la superficie minimale d'un lot est de 6000 m² (64 583.46 pieds carrés) ainsi qu'une largeur minimale sur la ligne avant de 60 mètres (196.85 pieds).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 596 168, du cadastre du Québec, sis sur le chemin Jolley, dans la zone RES-2.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 05 août 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 18 juillet 2025.

(signé)

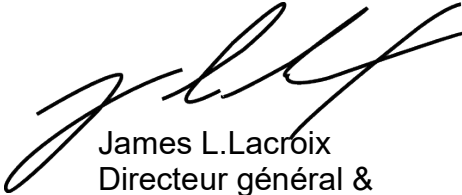
James L. Lacroix

Directeur général & greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, James LLacroix, directeur général pour la Municipalité du Canton de Shefford, certifie avoir publié l'avis public ci-contre, en affichant une copie à la Mairie et une copie sur le site web de la Municipalité tel que désignés par le conseil, le 18 juillet 2025

En foi de quoi, j'ai fait ce certificat ce 18 juillet 2025.



James L.Lacroix
Directeur général &
greffier-trésorier